

# Les addictions au tabac et à l'alcool

## Déclaration du groupe CFDT

Cet avis mené en partenariat avec la Cour des Comptes confirme largement les recommandations précédemment émises par celle-ci, et en ajoute 18 supplémentaires que la CFDT soutient.

L'addiction au tabac et à l'alcool est une question prégnante qui relève de l'intérêt général. Vouloir y remédier suppose donc une politique publique cohérente et de long terme qui s'affranchisse du lobbying de secteurs habiles à présenter une vision séduisante de ces produits, souvent associés à une forme de plaisir et de convivialité, notamment pour l'alcool. Pierre-Jules Stahl disait : « l'homme ne s'estime pas heureux dans son état naturel, il lui faut une ivresse quelconque pour lui faire croire au bonheur ». Cet ancrage culturel dans tous les segments de notre société reste l'obstacle le plus difficile à franchir pour réduire considérablement la mortalité directe ou indirecte (accidents, violences, etc.) trop fréquemment liée à ces addictions. Les débats dans la section l'ont mis en lumière : pour l'alcool, le nœud du problème reste la représentation que nous en avons. Boire avec modération de l'alcool de qualité pourrait presque pour certains relever de la prescription médicale ! Cependant même s'il aura fallu beaucoup de circonvolutions littéraires pour l'éviter, l'avis ne tombe pas dans le piège d'une solution unique sur un registre moraliste : l'abstinence. Il s'agit bien ici de santé publique.

Les préconisations, comme souvent lorsque nous traitons de questions de Santé Publique, mettent l'accent sur la prévention à l'école et sur les lieux de travail avec le plan national santé au travail, sur une coordination améliorée entre tous les acteurs médicaux et socio-éducatifs, et sur un soutien renforcé aux initiatives dédiées à des publics ciblés. L'innovation et la recherche sont également mises en avant pour réduire les risques, notamment, en menant des expérimentations de substituts au sevrage à l'instar de la cigarette électronique voire du baclofène. Enfin, et là encore cela n'est pas un scoop, le CESE préconise un renforcement dans la collecte des données et une évaluation plus rigoureuse des politiques menées.

Nous avons longuement discuté des préconisations qui tendent à renforcer la taxation des produits. En effet si les addictions au tabac et à l'alcool ne connaissent pas de frontières sociales, la taxation des produits n'a pas les mêmes effets selon les ressources de chacun. Pour autant, le coût reste une des clés qui, notamment pour le tabac, a eu un impact. La CFDT estime que la charge des coûts pour la santé publique ne peut reposer sur le seul consommateur : le producteur et la chaîne d'approvisionnement d'un produit qui, au final,

peut tuer doivent prendre leur part de responsabilité dans le financement de la politique publique.

À ce propos, l'insuffisance de volontarisme politique dans la lutte contre l'addiction à l'alcool est évidente dans le plan gouvernemental 2018-2022.

Au regard des multiples enjeux de santé publique et à terme de cohésion sociale traités dans cet avis, la CFDT l'a voté.